

La Cause de Béatification de Pie IX

DEMANDE D'INFORMATIONS

— o —

A la demande de Son Eminence le cardinal Respighi, Vicair de Sa Sainteté Pie X, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec prie tous et chacun des frères de son diocèse qui se croiraient redevables de faveurs miraculeuses au Serviteur de Dieu, Pie IX, de sainte mémoire, de vouloir bien en adresser la relation au Secrétariat de l'Archevêché.

Le procès informatif sur la réputation de sainteté, de vertus et de miracles dans la Cause de SS. Pie IX, est, en effet, commencé, et le Postulateur de la Cause est désireux de se procurer tous les renseignements utiles à cette information.

LIONEL LINDSAY, ptre,

Archevêché de Québec,

Secrétaire.

11 août 1907.

Communications

— o —

Charlesbourg, 20 août 1907.

M. le Directeur de la *Semaine religieuse*.

Québec.

Monsieur le Directeur,

Pour obliger un confrère dont je ne me rappelle pas trop le nom, veuillez donc publier l'information suivante: « François Allaire, père de François marié à Charlesbourg, en novembre 1790, résidait à Québec. »

Votre tout dévoué,

D. GOSSELIN, ptre.

Deschambault, 18 août 1907.

M. l'abbé V.-A. Huard, Dir. *S. R.*, Québec.

Monsieur l'abbé,

Veuillez publier le décret que vous mentionnez dans le der-